

Assemblée Générale ordinaire du CDOS du Loiret du 14 mars 2023

Dûment convoquée, conformément à l'article VII des Statuts, l'Assemblée Générale ordinaire du CDOS du Loiret s'est tenue le mardi 14 mars 2023, à 18 heures 30, salle Pierre de Coubertin à la Maison des Sports d'Olivet.

Alain BOYER, Président, ouvre la séance, il adresse ses salutations et ses remerciements à l'ensemble des présents.

Il transmet à l'assemblée les excuses des personnalités invitées, Messieurs Hugues SAURY, Conseiller Départemental, sénateur ; Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental (*représenté par Monsieur Francis CAMMAL*), Madame Stéphanie RIST, Députée.

Il adresse ensuite ses salutations et remerciements aux personnalités présentes.

- Mme Marie BATARD, Déléguée régionale académique adjointe chargée des affaires départementales du Loiret - DRAJES CVL-L ;
- M. Francis CAMMAL ; Vice-président du Conseil départemental ;
- M. Thierry MAUBERT, délégué de la Préfète du Loiret



Après examen des feuilles de présence, **39 organismes départementaux sur 51** affiliés au CDOS, à jour de leur cotisation, sont présents. Le quorum fixé par l'article VII paragraphe II des statuts étant atteint, l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

Organismes départementaux présents : 41

ATHLETISME – AVIRON – BADMINTON – BASKETBALL – BILLARD — BOWLING ET SPORTS DE QUILLES – CANOE-KAYAK – CLUB ALPIN ET DE MONTAGNE – COURSE D'ORIENTATION - CYCLISME – CYCLOTOURISME – ECHECS – EQUITATION – ESCRIME – FFMJSEA – FFEPGV – FSCF – GOLF – GYMNASTIQUE – HOCKEY SUR GLACE – JUDO – KARATE – NATATION – PARACHUTISME – PECHE SPORTIVE – PETANQUE – RANDONNEE PEDESTRE – ROLLER ET SKATEBOARD – RUGBY – SPELEOLOGIE – SPORT ADAPTE – SPORT AUTOMOBILE – SPORT BOULES – TENNIS – TENNIS DE TABLE – TIR – TIR A L'ARC – UFOLEP – UGSEL – USEP – VOLLEY-BALL

Organismes départementaux excusés : 8

AERONAUTIQUE – ASPTT – BOXE – FFEPMM-SPORT-POUR-TOUS – FOOTBALL – HANDBALL – TAEKWONDO – UNSS

Organismes départementaux absents : 4

FFSU – FOOTBALL AMERICAIN – HOCKEY SUR GAZON – VOILE

HOMOLOGATION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MARS 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

Comme chaque année, du sport, il en fut question, sur les stades, dans les gymnases, et dans tous les lieux dédiés à la pratique mais aussi, hélas... beaucoup trop dans les rubriques extra-sportives des médias, en des termes peu élogieux. Qu'ils sont durs à encaisser les reproches, les sous-entendus, les moqueries lorsque les sportifs, les dirigeants nous interpellent, nous



questionnent ! Quelle incongruité de lire ou d'entendre les gros titres de la presse écrite ou parlée évoquant tour à tour : sport et malversations financières, sport et comportements inadaptés, sport et mensonges, sport et triche, sport et plaintes en justice... Tout y passa : même le CNOF fut éclaboussé par sa crise avec des luttes internes qui se poursuivent encore aujourd'hui. Quel piètre spectacle... ! Alors que nous entrons dans l'année N-1 des Jeux, alors que le monde entier commence à river les yeux sur la France, ça ne fait vraiment pas sérieux ! Nous ne pouvons pas, nous ne voulons plus accepter de tels comportements venus d'une partie de nos dirigeants et de nos responsables. Ils doivent être dénoncés, sanctionnés et démis si nécessaire pour ne pas continuer **à entacher lourdement l'engagement bénévole des gens de terrain**, que nous sommes tous. L'image du sport en est plus qu'égratignée et ternie, elle en est abîmée et dégradée ! Que de mal peut faire l'appât du gain... !

Avant d'exprimer ses doléances, de se plaindre régulièrement le pouvoir dirigeant de notre mouvement sportif ferait bien de s'introspecter et de prendre des positions nettes, sans bavure, avec effet immédiat, quand elles s'imposent. Quel que soit le niveau de pratique, joueurs, joueuses, bénévoles, public, veulent à minima des dirigeants propres, honnêtes, exemplaires. Dans les départements, c'est notre devoir chaque jour d'incarner et de porter ces valeurs fortes de probité et d'équité. Il faut en finir avec ces temps, que l'on pensait pourtant révolus, où certain.e.s se croyaient au-dessus de tout, menant grand train, jouant du favoritisme, de l'entre-soi, du réseautage, au bénéfice "d'amis", voire pour des profits à titre personnel. Toute dérive doit désormais être sévèrement punie. Il en va du sérieux, de l'intégrité du monde sportif et d'une légitimité reconnue pour la grande majorité de ses dirigeants. Personne ne peut se prendre pour un seigneur des temps modernes. Avec de tels encarts de "publicité" contreproductive comment solliciter des bénévoles pour nous rejoindre dans nos structures, afin d'assurer la relève ?

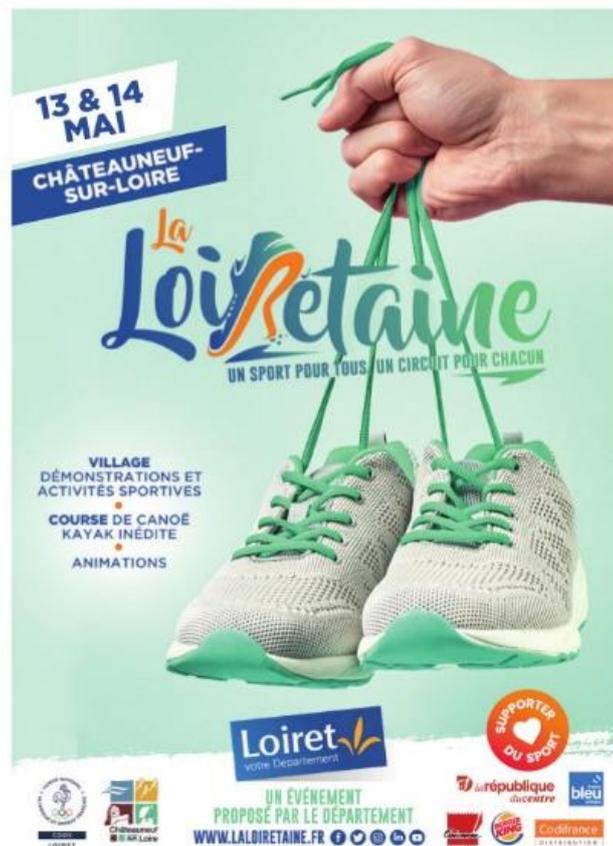
Dans les instances fédérales, les dirigeants nationaux en demandent toujours plus aux élus des territoires. Nous en savons quelque chose. Nous devons toujours faire davantage avec des moyens humains et financiers qui s'amenuisent. L'emploi dans le milieu sportif et les aides apportées à l'apprentissage ne résolvent pas tout. Il faut et il faudra toujours des pilotes bénévoles dans les structures départementales qui orientent, qui décident, qui assument. Les copilotes salariés n'apporteront rien de plus sur ce volet-là. Nous constatons, chez les bénévoles, un manque de vocation, d'aide spontanée, une absence de leader, un investissement amoindri en temps comme en action, conduisant à un tassement des volumes de pratique, sinon à un affaiblissement des disciplines. Le monde émergent des salarié.e.s associatifs ajoute de la complexification : un.e président.e d'asso, de comité, doit de nos jours être un dirigeant.e de PME, avec les mêmes prérogatives, les mêmes exigences, les mêmes responsabilités, d'où les craintes entendues un peu partout dans nos structures. Tout le monde ne s'improvise pas responsable des ressources humaines ou directeur financier ! Nous allons sans doute vers des jours difficiles avec, qui plus est, lorsque le rideau des Jeux tombera, le risque qu'une génération d'élue.e.s, souhaitant profiter de leur retraite, après avoir beaucoup donné, s'arrête. Chaque comité se doit d'assurer la continuité de l'équipe départementale, sachant que nous nous situons à mi-mandat et que le temps passe très vite. Donc, dans chacun de nos groupements, partout, nous devons réfléchir à comment solliciter de nouveaux bénévoles. Trop occupés dans notre "suivi des affaires" au quotidien, nous ne regardons pas assez autour de nous, et pourtant les bénévoles ne manquent pas. A nous de les approcher, de les persuader, de les guider, de leur apprendre. Plus leur nombre sera important, mieux la tâche sera répartie et l'engagement de chacun moindre. Et nous connaissons tous des élus aux multiples casquettes s'épuisant et jetant l'éponge précipitamment, abandonnant toutes leurs structures en même temps, mettant ainsi à mal les disciplines sur plusieurs niveaux, par effet de chaîne. Par ailleurs, nous savons qu'il existe aussi certain.e.s élu.e.s qui se sentent essentiel.le.s voire indispensables et verrouillent le système, pour leur maintien en poste, générant un statu quo sans devenir. Ce n'est pas ça un.e bon.ne élu.e. ! Chaque élu.e devrait être fier d'avoir mis le pied à l'étrier à d'autres bénévoles apportant chacun une compétence nouvelle et se montrant, sur bien des sujets, encore "meilleur" que soi. Ainsi la discipline ou l'association en sortirait enrichie et grandie. En toute logique ce sont l'enthousiasme et l'énergie impulsés par un comité qui poussent les clubs vers le haut, tous les licenciés bénéficiant de cet élan. Donc, plus que jamais, notre strate départementale doit rassembler des dirigeants motivés, relativement disponibles, ayant ce pouvoir de convaincre les autres. Toutes ces difficultés, ces contraintes commandent que nous soyons proches, que nous nous connaissions mieux. Nous progressons, certes, et nous faisons le maximum pour vous faire participer à nos différents rendez-vous : soirée des comités, trophées de la jeunesse, AG, lettres d'infos et demain le grand rendez-vous de la "Loirétaine". De ces contacts multiples peuvent émerger des idées, des solutions, de la cohésion. Plus le monde sportif s'unira, plus il grandira, plus il se fortifiera.

La "Loirétaine" en mai, permettra de rassembler très bientôt, disciplines, dirigeants et public autour d'un évènement inédit. Ensemble, nous devons faire de cette fête, un grand succès, prouvant l'unité du mouvement sportif. Donner l'envie du sport, voilà bien le sujet incontournable, sur lequel nous vous retrouvons toutes et tous. Cette fête du sport initiée par le Conseil départemental doit s'enraciner au-delà de 2024. D'autant plus qu'aujourd'hui, comme les dernières études en attestent, la jeunesse priorise souvent la console à l'effort physique. A nous d'aider au réveil des parents et à l'implication des enfants en leur démontrant tous les bienfaits du sport. Les statistiques, les enquêtes "santé", alertent en permanence : un quart de la population vit en excédent pondéral : imaginons-nous toutes les conséquences sur la santé de nos jeunes, qui subissent ces situations de surpoids dès le plus jeune âge ?

Malgré les incertitudes, les constats parfois amers, les situations compliquées, nous voulons rester résolument optimistes. Les Jeux Olympiques et Paralympiques devraient nous aider à franchir une nouvelle étape tant par l'ouverture à la pratique sportive, que par sa croissance attendue en direction des clubs, avec un effet décuplé en fonction de la qualité des résultats de nos athlètes. Il faut que les associations, les comités anticipent ces possibles arrivées de nouveaux licenciés, fortes et soudaines, toutes disciplines confondues. Nos structures doivent améliorer leur capacité d'accueil, non seulement sur l'aspect matériel, mais surtout sur l'accompagnement humain. Nous possédons de bien beaux atouts dans notre jeu, à nous d'en faire des cartes maîtresses !

Cette seconde partie de la mandature apparaît captivante. Nous devons en permanence nous montrer à l'écoute des actualités et des dernières directives, afin de réagir rapidement, efficacement. Ne nous laissons pas bernier par ces officines commerciales, avançant masquées, bien souvent, au seul but de faire de l'argent. Soyons vigilants et mobilisés, d'où une fois de plus la nécessité de travailler ensemble pour mieux faire front au mercantilisme.

2024 nous paraissait bien loin en septembre 2017 lors de l'obtention des Jeux. La cérémonie va dorénavant se rapprocher de plus en plus vite. Les conversations se polariseront sur le grand évènement planétaire. Donc prenons notre temps, et apprécions ce décompte jusqu'au jour J, le 26 juillet 2024. Nous parlerons olympisme tout au long des 500 prochains jours qui nous séparent de l'évènement. Même si nous apportons une aide secondaire mais non subalterne, nous faisons, avec les comités départementaux et nos partenaires investis, le maximum pour accompagner avec fierté, à notre niveau local, la pleine réussite de ce grand projet d'exception. Vive le sport et vive la fraternité des femmes et des hommes !



RAPPORT D'ACTIVITES par Alain BOYER

Le rapport d'activité est retranscrit sous forme de quizz interactif pour rendre ce temps statutaire plus ludique. C'est un bon moyen pour les comités et les clubs de rendre plus attrayant la vie des associations. Certains comités se sont déjà emparés de ce support de présentation original, alors n'hésitez pas à vous lancer ! en cas de difficulté consultez votre Guid'Asso préféré !



" Mesdames, Messieurs, chers amis



Nous rencontrer aujourd'hui paraît tellement naturel, évident, attendu, presque rituel ! Nous revenons dans notre vrai monde, laissé pour un temps en suspens. Encore un peu groggy, nous apprécions nos libertés retrouvées, le plaisir de nous voir, nous revoir, nous parler, nous entendre. Pour toutes ces raisons simples, cette assemblée générale revêt un caractère particulier, empreint de chaleur, de bien être, de réconfort et de convivialité pleinement retrouvée. La dure, longue éclipse pandémique posa de nombreuses questions et nous laissa un moment sidérés face à sa brutale apparition. Souvenons-nous ! Nous ne savions rien, mais nous devions improviser, attendre, modifier, écouter sans jamais savoir si les décisions prises s'avéraient opportunes, fiables. Face à une situation autant imprévisible qu'inconcevable, l'ensemble du mouvement sportif réagit dans le respect des consignes données. Ce ne fut pas toujours facile. La solidarité, la compréhension, l'angoisse aussi, resserrèrent nos rangs. Les consignes sanitaires, différentes suivant les disciplines, s'appliquaient avec sérieux. Le sport fut touché, malmené, mais non coulé et, après une baisse sensible des effectifs, nous retrouvons les chiffres de 2019. Que ces deux années furent longues... mais nous voici ensemble !

L'an dernier, à la même date, nous attendions une année de reprise chargée et passionnante. Et, elle le fut, tant par le volet sportif que par la multiplicité des projets. Mais elle fut aussi et surtout, une année de tristesse ! Notre enthousiasme fut par deux fois mis à rude épreuve. Deux fois, le destin frappa douloureusement, brutalement le comité olympique. Tout d'abord au printemps, un grand choc, avec la disparition soudaine de Jean ROS, Président d'honneur, Président fondateur du CDOS, celui que l'ensemble du monde associatif loirétain connaissait pour sa parfaite analyse de la sphère sportive, pour son tempérament, son investissement, ses engagements, ses prises de



position franches et tranchées. Pendant soixante-dix ans, Jean œuvra sans compter et avec fidélité au service des comités, des associations, des bénévoles. Un homme de terrain omniprésent, authentique bénévole infatigable ! Puis à l'automne, Angela DA COSTA, nouvellement élue, représentante de la fédération des clubs alpins et de montagne, nous quittait tout aussi subitement, nous laissant sonnés. Sa spontanéité et ses questionnements dynamisaient nos échanges. Elle s'était vite insérée à notre collectif. Très investie dans sa structure balgentienne, elle laisse un grand vide. Leur souvenir à tous deux nous accompagnera tout au long de cette soirée. Jean et Angela nous manquent.



Pour faire le point sur nos nombreuses activités de la saison écoulée, celles-ci nous entraînent dans des lieux bien différents avec des thématiques variées et enrichissantes. Nos succès dépendent bien souvent de la météo, et disons que cette année, malgré des températures record, elle nous apporta bien des désillusions.

Généralement, au cours du premier semestre, nous intervenons surtout en mai et en juin, puis au cours du second, principalement en septembre. Après l'incontournable rendez-vous des Maires du Loiret, lors de leur Assemblée générale, mi-mars à Gien, juin reste particulièrement sollicité. A savoir :

- participation au Festiv'Arc à St Jean de Braye piloté par le comité départemental de tir à l'arc,
- conseil municipal des jeunes de la ville d'Orléans pour parler sédentarité, olympisme, activité physique ;
- sur la thématique olympique, superbe journée de cohésion dans les jardins de la "préf" avec 4 disciplines proposées.
- accompagnement de notre partenaire UNSS lors des finales nationales des jeux de l'UNSS, à Montargis, un grand moment ! ;
- le 25, Journée Olympique, alors que le soleil brillait depuis plusieurs semaines, le vent et la pluie brisèrent nos engagements tant à Meung sur Loire qu'à l'Île Charlemagne. Quelle déception !





- Juin nous permet également d'accueillir à l'Hôtel du département et à Gien nos amis du CDOS de la Lozère, sur la route de leur périple cycliste de Mende à Paris, dans le cadre de " Terre de jeux 2024 ". Ils dinèrent, ici, à la maison des sports. Un beau moment de convivialité !

Le mois de septembre demande aussi beaucoup d'énergie. Après les vacances, de nombreuses structures désirent repartir du bon pied :

- présence au forum " Rentrée en Fête " des associations de la ville d'Orléans ;
- journée de cohésion de la DDETS en intérieur à Chécy (car il pleuvait encore) ;
- intervention lors d'une journée " retour à l'emploi " à travers le sport avec le Conseil départemental à Chamerolles ;
- grosse et belle matinée " ramassage de déchets " lors de la journée mondiale "Clean Planet " que nous insérons dans les actions "Nature Olympique" en place au CDOS depuis 7 ans ;



- une première, un partenariat gagnant avec l'UGSEL à l'occasion d'une semaine santé, à l'hippodrome de l'Île Arrault.



Toutes ces organisations demandent de la réflexion, de la préparation, des échanges et diable que les semaines passent vite. Pendant tous ces temps, notre mission d'information ne se dément pas avec, notamment, la

labellisation de Guid'Asso, notre site internet et réseaux sociaux toujours bien fournis : chaque semaine des articles variés se rapportant au sport surtout, mais pas que, d'autres parlent tout autant de législation du travail par exemple, et bien sûr, nous collons aux actualités des JOP de Paris. Nous veillons précautionneusement à la parution périodique de notre Lettre d'infos deux fois par mois. En octobre nous fêtons la 100ème, concrétisant ainsi cinq ans de fidélité et de lien continu.



Notre maison prit toute sa place dans l'action gouvernementale "Pass'Sport", permettant un large retour des plus jeunes vers les structures associatives. Une heureuse initiative !



Un moment évoqué, la fête du sport en mai, à l'initiative du Conseil départemental se vit suspendue, seulement repoussée d'une année.

La soirée des comités ne se déroula point, difficulté de salles, et indisponibilité de la discipline partenaire pour cette édition.

Et puis, pour conclure nos activités, le retour des Trophées de la Jeunesse, mi-décembre, fut stoppé le jour même de leur tenue, une nouvelle fois en raison d'une météo neigeuse, cette fois, avec des routes dangereuses.

En interne, le CDOS évolua en étoffant ses équipes. Mathilde MENANT nous rejoint, pour deux années, en tant qu'alternante en communication. Le modernisme de ses compétences doit nous permettre de mieux actualiser notre communication et nous faire gagner en efficience. Elle complète le duo, Adeline GERARDIN, responsable projets (ayant cette saison réussi son DESJEPS-Direction de structure et de projets) et Frédéric GILLES attaché administratif,

correspondant "Guid'Asso". Nous en profitons pour remercier, une nouvelle fois, ce trio salariés faisant le maximum pour donner une image professionnelle sérieuse, de dynamisme, de disponibilité, veillant au bon suivi des dossiers.

De vifs remerciements, à l'Agence Nationale du Sport, ainsi qu'aux deux grands accompagnateurs de notre activité au quotidien, et de manière continue, le Conseil départemental et la DRAJES, présents ce soir. Sans leur soutien nous ne pouvons rien entreprendre. Grand merci à tous les comités départementaux, qui adhèrent et participent à nos actions. Nous faisons le maximum pour bien les représenter. Merci également aux élus du comité olympique départemental.

Voilà, résumée, condensée, une année riche de travail, de projets, d'actions, de rencontres, chargées aussi de fortes émotions ! "

RAPPORT FINANCIER présenté par Christophe CHARREIRE, en l'absence de notre trésorier, André DHUIVONROUX, excusé.

Pour l'année 2022 nous enregistrons une perte de 6586.28 € sur un budget de 117 854.63 €

Les faits marquants pour 2022 :

- L'absence de recettes d'animations sportives.
- Une diversification des projets et animations.
- La poursuite des formations (PSC1 et Accompagnement Basicompta).
- L'arrivée d'une apprentie pour 2 ans.
- Le dossier des prud'hommes n'est pas clôturé puisqu'il y a eu appel.

En conséquence nous proposons à l'Assemblée Générale les résolutions suivantes :

- 1) Approbation du rapport moral financier 2022.
- 2) Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2022 concernant la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.
- 3) Décision d'affecter le résultat de l'exercice 2022 soit – 6586.28 € aux fonds associatifs du CDOS

André Dhuivonroux
Trésorier.

COMPTE DE RESULTAT 2022

CHARGES	Montant
Achats	227,25 €
Fournitures administratives	103,40 €
Achat matériel sportif	123,85 €
Services extérieurs	3 373,44 €
Charges et Locations immobilières	2 525,48 €
Location copieur	444,00 €
Assurances	403,96 €
Autres services extérieurs	22 926,46 €
Honoraires	3 458,50 €
Déplacements, missions, Réceptions	1 735,47 €
Frais postaux et de télécommunication	366,80 €
Frais formation PSC1	1 552,43 €
Formation Personnel	3 650,01 €
Récompenses	1 021,48 €
Communication	2 502,00 €
Animation Clean Planet	903,14 €
Journées olympiques Préfecture	672,25 €
Trophés de la jeunesse	1 453,00 €
Animations et Activités diverses	2 161,90 €
Abonnements Basicompta	2 635,00 €
Services bancaires	195,66 €
Abonnements divers	458,82 €
Divers	160,00 €
Impôts et taxes	859,81 €
Formation professionnelle et continue	859,81 €
Charges de personnel	86 224,94 €
Rémunération nette du personnel	53 766,58 €
Charges sociales	32 233,28 €
Médecine du travail	225,08 €
Autres charges de gestion courante	1 735,39 €
Frais gestion courante	735,40 €
Ammortissement et dotations	999,99 €
Provisions pour risques salariaux	
Charges sur exercices antérieurs	2 057,34 €
Dotations aux amortissements, provisions	450,00 €
Provisions pour retraites	450,00 €
TOTAL DES CHARGES	117 854,63 €
Emploi des contributions volontaires en nature	- €
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite des biens	

PRODUITS	Montant
Ventes	21 166,75 €
Prestations de service	3 585,00 €
Formation PSC1	1 320,00 €
Mutualisation gestion basicompta	1 940,00 €
Abonnements Basicompta	4 640,00 €
Mise à disposition de personnel Technique	
Mise à disposition de personnel Administratif	9 681,75 €
Autres animations	
Subventions d'exploitation	72 256,00 €
Aides à l'emploi CNDP	12 000,00 €
ANS Actions	33 450,00 €
Animations Préfecture Loiret	1 986,00 €
Nature Olympique	1 000,00 €
Conseil Départemental	23 820,00 €
Subventions pour animations	
Autres produits de gestion courante	5 320,00 €
Cotisations Comités	5 320,00 €
Autres	
Produits financiers	1 019,53 €
Produits exceptionnels	11 506,07 €
Produits sur exercices antérieurs	3 476,48 €
Transfert de charges d'exploitation (IJ)	
Produits de gestion courante	370,19 €
Abandons de créances	659,40 €
Reprise de provision pour activité non achevée	7 000,00 €
TOTAL DES PRODUITS	111 268,35 €
Contributions volontaires en nature	0,00 €
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL DES PRODUITS	111 268,35 €

Résultat exercice 2021 (Perte)	- 6 586,28 €
---------------------------------------	---------------------

Bilan financier au 31/12/2022

Actif			Passif		
Actif fixe (argent immobilisé)	Classe	Montant	Actif circulant (biens destinés à être transformés en liquidités)	Classe	Montant
	2	Immobilisations		1 000.00 €	1
	20 Immobilisations incorporelles non amortissables			10 Fonds associatif	112 858.40 €
	21 Immobilisations corporelles amortissables (immobilier, mobilier)			10 Réserves disponibles	10 929.00 €
	27 Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)	1 000.00 €		12 Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)	6 586.28 €
				13 Subventions d'investissement	
				15 Provisions pour risques	25 000.00 €
				15 Provisions pour départ en retraite	6 471.03 €
				16 Emprunts à moyen et long terme (EMLT >1 an)	
				19 Fonds dédiés	- €
	3 Stocks	- €		4 Comptes de tiers (emprunts et dettes à court terme)	15 131.22 €
	Marchandises, matières premières			Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme (DCT)	
	4 Créances	1 200.00 €		Dettes financières (découverts bancaires, emprunts)	
	Charges constatées d'avance	1 200.00 €		Dettes diverses (sociales ou fiscales)	11 621.22 €
	5 Comptes financiers - Trésorerie	161 603.37 €		Produits constatés d'avance	3 510.00 €
	Credit mutuel compte courant	86 527.40 €			
	Credit Mutuel livret bleu	75 075.97 €			
Total Actif Bilan		163 803.37 €	Total Passif Bilan		163 803.37 €

Capitaux permanents (ressources durables)

Capitaux temporaires

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Béatrice HOUCHOT et Eric PAUCHART ont transmis leurs conclusions après examen des pièces comptables (document ci-dessous). Ils proposent d'approuver les comptes de l'exercice 2022.

Assemblée générale du CDOS du Loiret du 14 mars 2023

En exécution du mandat de contrôleurs des comptes que vous avez bien voulu nous accorder lors de l'Assemblée Générale du CDOS du Loiret le 16 mars 2021, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022.

Les livres et les documents nécessaires à nos travaux ont été mis à notre disposition au siège du CDOS du Loiret, 1 240 rue de la Bergeresse à Olivet. Nous tenons à remercier le trésorier, André DHUIVONROUX pour sa disponibilité et la transmission de l'ensemble des éléments indispensables à notre mission.

Nous avons procédé aux vérifications que nous avons estimées nécessaires et utiles pour apprécier les états comptables et financiers sur lesquels vous avez à statuer.

Nous avons effectué nos travaux de manière systématique et approfondie.

Nous avons en outre posé toutes les questions nécessaires à l'accomplissement de nos diligences.

Les comptes proposés à votre approbation totalisent:

Au compte résultat négatif de **6 586.28 €** pour des charges de **117 849.46 €**

A l'issue des travaux auxquels nous avons procédé, aux explications qui nous ont été données, nous certifions que nous n'avons relevé aucun fait de nature à mettre en cause la régularité et la sincérité des documents et des états comptables et financiers soumis à votre approbation et proposons que quitus soit donné pour les comptes de 2022.

Fait à Olivet le lundi 6 mars 2023

Béatrice HOUCHOT-LELIEVRE

Eric PAUCHARD




COTISATION 2023

Le maintien du montant de la cotisation à 20 € par voix est proposé et soumis au vote de l'Assemblée.

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel est présenté et soumis au vote de l'Assemblée.

BUDGET PREVISIONNEL 2023					
CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
Achats		18 800,00 €	Ventes		29 200,00 €
Achat matériel		7 500,00 €	Participations activités		5 800,00 €
Photocopies			Formations PSC1		1 800,00 €
Fournitures administratives		4 500,00 €	Mutualisations gestion basicompta		500,00 €
Autres fournitures		6 800,00 €	Abonnements Basicompta		7 500,00 €
Services extérieurs		5 300,00 €	Produits divers		2 600,00 €
Locations mobilières et immobilières		4 800,00 €	Mises à disposition de personnel		11 000,00 €
Location copieur			Subventions d'exploitation		150 900,00 €
Assurances		500,00 €	Aides à l'emploi CNDP (ANS)		18 000,00 €
Autres services extérieurs		63 400,00 €	ANS		40 000,00 €
Animations sportives et éducatives		42 000,00 €	Aide à l'apprentissage		8 000,00 €
Communication, publications		6 750,00 €	FDVA		8 000,00 €
Déplacements, missions et réceptions		2 500,00 €	Conseil Départemental		76 900,00 €
Frais postaux et de télécommunication		600,00 €	Subventions et aides privées		- €
Activités diverses (PSC1, etc.)		1 500,00 €			
Formation du Personnel		1 500,00 €	Communes ou communauté de communes		
Abonnements Basicompta		3 750,00 €			
Récompenses		2 400,00 €	Subvention diverses		
Services bancaires		200,00 €			
Réceptions, Réunions, AG		2 200,00 €	Autres produits de gestion courante		7 000,00 €
Impôts et taxes		1 200,00 €	Cotisations Comités		6 000,00 €
Formation professionnelle et continue		1 200,00 €	Autres		1 000,00 €
Charges de personnel		98 300,00 €	Produits financiers		400,00 €
Rémunération nette du personnel		77 000,00 €	77-Produits exceptionnels		500,00 €
Charges sociales		21 000,00 €	Abandons de créances		500,00 €
Autres charges de personnel		300,00 €			
Autres charges de gestion courante		1 000,00 €			
Frais gestion courante		1 000,00 €	Reprise sur provisions		
Charges exceptionnelles		- €			
Charges sur exercice précédents					
Dotation aux amortissements, provisions		- €			
Amortissement Bureau technique					
Provisions pour retraites		450,00 €			
TOTAL DES CHARGES		188 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS		188 000,00 €

ELECTION DE DEUX VERIFICATEURS AUX COMPTES

Mme **Béatrice HOUCHOT** (Voile) et M. **Eric PAUCHARD** (ASPTT) sont candidats.

VALIDATION DES COOPTATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU BUREAU EXECUTIF

3 cooptations au conseil d'administration et un au bureau exécutif sont à valider

ELECTION D'UN MEMBRE

Aucune candidature n'est parvenue au CDOS dans les délais et formes prescrites.

RESULTATS DES VOTES par Nathalie ROS

- Nombre de comités départementaux représentés : **41**
- Nombre de comités départementaux présents à jour de leur cotisation pouvant délibérer : **39**
- Suffrages exprimés : **38** / nombre total de voix : **208**

1/ rapport moral : oui **207** | non **1** | abstention **0** | adopté

2/ rapport financier : oui **207** | non **1** | abstention **0** | adopté

3/ cotisation 2023 : oui **198** | non **1** | abstention **9** | adopté,

le montant de 20€ par voix reste inchangé

4/ budget prévisionnel : oui **206** | non **1** | abstention **1** | adopté,

5/ vérificateurs aux comptes :

- Béatrice HOUCHOT : oui **179** | non **9** | abstention **20** | élue,

- Eric PAUCHARD : oui **176** | non **12** | abstention **20** | élu,

6/ Validation des cooptations :

- Au Conseil d'administration :

- Céline HEBERLE (tennis) oui **208** | non **0** | abstention **0** | cooptation validée,

- Aymeric LACOMBE (UNSS) oui **208** | non **0** | abstention **0** | cooptation validée,

- Jérôme VILAIN (UGSEL) oui **208** | non **0** | abstention **0** | cooptation validée,

- Au Bureau exécutif :

- Christophe CHARREIRE (UFOLEP) oui **206** | non **1** | abstention **1** | cooptation validée,

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été reçue au CDOS du Loiret avant la date limite du 22 février 2023.

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

- **Monsieur Francis CAMMAL**, Vice-président du Conseil départemental, présente tout d'abord les excuses de Marc GAUDET, Président du Conseil départemental, retenu par un autre engagement, qu'il est chargé de représenter ce soir. Il



remercie le CDOS pour l'invitation qu'il a acceptée avec plaisir. Il rappelle que le Conseil départemental est aux côtés des comités départementaux et du CDOS qu'il soutient, notamment en 2023, une année qui s'annonce riche, avec l'organisation de la première édition de La Loirétaine les 13 et 14 mai prochains à Châteauneuf-sur-Loire, après une annulation en 2022. Le Conseil départemental espère une forte mobilisation du mouvement sportif et plus globalement des loirétains et des loirétaines autour de cette manifestation voulue populaire, festive, familiale et sportive bien entendu. Une année riche, car année de préfiguration dans la perspective des JOP 2024, le département du Loiret est particulièrement mobilisé notamment dans le

cadre de Terre de Jeux, avec la Team Loiret et bien sûr avec le relais et l'accueil de la flamme olympique en 2024 sur le territoire loirétain. Francis CAMMAL informe que la flamme traversera, sur une journée, plusieurs villes du département, cette journée se terminera en soirée à Orléans, retenue comme la "ville étape" de cet évènement.

Francis CAMMAL a une pensée particulière pour Jean ROS qui nous a quittés, et qui a beaucoup œuvré par son parcours et son engagement, pour le CDOS et plus globalement pour le sport dans le Loiret, une pensée émue pour sa famille et celles et ceux qui lui sont proches.

Il remercie l'assemblée, rappelle une nouvelle fois que le département reste aux côtés des comités et est très attentif aux travaux du CDOS, avec une 1^{ère} étape à l'occasion de la Loirétaine puis la seconde en 2024 avec un programme le plus complet possible dans la perspective des JOP. À ce sujet, un rendez-vous est prévu avec les services de l'état ayant pour objet l'élaboration d'un programme mutualisé d'animations entre les collectivités territoriales, les services de l'état, et tous les acteurs pour faire de cette grande fête des JOP 2024 une réussite. À l'instar de ce qui a été dit pour le CDOS Francis CAMMAL rappelle que le Conseil départemental est à l'écoute de tous les comités départementaux qui souhaiteraient le rencontrer.

- **Madame Marie BATARD**, Déléguée régionale académique adjointe chargée des affaires départementales du Loiret, de la DRAJES CVL-L, remercie le CDOS pour son invitation, et salue Messieurs Francis CAMMAL et Thierry MAUBERT. Elle félicite et remercie également les Présidents et représentants des comités départementaux présents qui œuvrent chaque jour pour développer le sport et travaillent à relever le défi collectif que sont les JOP 2024 et la réussite de son héritage.

Après deux ans un peu compliqués pour se rassembler avec peu d'occasions d'aller sur le terrain et un changement d'entité et de sigle, les services étant devenus DRAJES - SDJES, Marie BATARD est ravie de pouvoir enfin rencontrer les présidents de comités. Malgré ces changements, les services demeurent "jeunesse et sports", ce nouveau statut lui donnant la particularité de représenter à la fois, la Préfète, le Directeur académique ainsi que le recteur. Elle salue la grande qualité du rapport moral du président et partage avec le CDOS la tristesse de voir le monde



sportif élaboussé, au niveau national, par des scandales. Elle rappelle le rôle d'accompagnement, d'évaluation, de contrôle, la possibilité pour la DRAJES de mener des enquêtes administratives, d'enregistrer des signalements, en parallèle des enquêtes judiciaires dans le domaine des violences, notamment sexuelles. Des missions de prévention et de contrôle sur la sécurité des pratiques et des pratiquants, permettant de prendre des mesures de protection en cas de témoignages ou de signalements auprès des services de la DRAJES.

La DRAJES est également présente pour l'accompagnement des associations, notamment dans le cadre du réseau Guid'Asso dont le CDOS fait partie. Ce nouveau réseau qui se construit est composé d'acteurs travaillant pour l'accompagnement des associations, et pour leur structuration par la montée en compétence et la formation des bénévoles.

À 500 jours des Jeux il faut être prêt, il faut que la mobilisation soit collective, il faut être prêt dans les clubs à accueillir de potentiels nouveaux adhérents, futurs athlètes ou futurs bénévoles, qui représentent l'avenir des clubs et du bénévolat. Pour ce faire, malgré des moyens fluctuants, il y a néanmoins un certain nombre d'outils mobilisables, comme le Pass'sport qui a bien "pris" dans le Loiret. A ce propos, les meilleurs remerciements sont adressés au CDOS pour son accompagnement des clubs et des particuliers. 18% du public loirétain éligible a utilisé le Pass'sport, dispositif qui progresse bien mais il reste une bonne marge d'amélioration du nombre de bénéficiaires touchés, notamment dans les quartiers "politique de la ville". Marie BATARD évoque ensuite le dispositif mis en place dans le cadre de la campagne de l'agence nationale du Sport, lancée il y a une semaine, avec le "savoir rouler", le "savoir nager", et la continuité de l'aide à l'emploi. Elle rappelle que les équipes de la DRAJES se tiennent à disposition des structures pour les rencontrer et les accompagner dans le montage des dossiers. Elle informe également l'assemblée du travail en cours de la DRAJES dans la perspective de Paris 2024, visant à identifier et regrouper les acteurs, à centraliser les informations, les dispositifs d'aides et d'appels à projets, afin de valoriser et promouvoir au maximum les actions entreprises dans les nombreux dispositifs spécifiques au JOP 2024.

Marie BATARD salue le travail et l'engagement bénévole de l'assemblée, mis à mal par ces deux années, et elle constate que, malgré tout, le monde sportif a su rebondir : les données chiffrées des licenciés sont en belle augmentation, voire ont dépassé celles d'avant pandémie pour certaines fédérations. Il y a de beaux résultats sportifs pour de nombreuses équipes nationales. Elle souligne que, par-delà le sigle des services et la fluctuation des moyens, l'Etat sera toujours aux côtés du mouvement sportif, dans la mesure du possible, pour l'accompagner à mener ses missions visant à la réussite du système sportif français.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.



Le Secrétaire général

Christophe CHARREIRE

Le Président,

Alain BOYER